



Finances et travaux
p. 4

Environnement
p. 6

CCAS
p. 8

ÉDITORIAL



Près de cinq années se sont déjà écoulées depuis le début du mandat. Ce recul nous permet aujourd'hui d'apprécier le chemin accompli collectivement et les actions engagées au service de la commune, en cohérence avec les engagements que nous avons pris ensemble.

La crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 a continué de bouleverser les priorités. Il a fallu s'adapter rapidement, ajuster les décisions, et répondre au plus près des besoins de la population. Puis, alors que l'équilibre semblait revenir, le conflit en Ukraine a provoqué une nouvelle vague d'instabilités, notamment économiques, marquées par une inflation durable.

Malgré ces circonstances exceptionnelles, nous avons fait le choix de ne pas alourdir la pression fiscale. Une décision à la fois responsable et exigeante, qui a complexifié l'élaboration de nos budgets. Pourtant, nous avons tenu le cap : les investissements structurants ont été poursuivis, à l'image de l'aménagement récent de la rue Nationale, et les services à la population ont continué à se développer, tout en intégrant des normes et une réglementation, toujours plus strictes et coûteuses.

L'engagement communal est resté fort pour maintenir une offre de services variée dans les domaines social, culturel, sportif et en direction de la jeunesse. Les associations locales, qui font vivre le territoire au quotidien, ont également bénéficié d'un accompagnement constant, même si des ajustements ont parfois été nécessaires.

La gestion des finances a reposé sur une recherche d'équilibre permanent entre des charges croissantes et une mobilisation rigoureuse des ressources disponibles. L'élaboration du budget 2025 s'est révélée particulièrement délicate, dans un contexte économique dégradé. Il a fallu faire preuve de méthode, d'anticipation et de sobriété pour continuer à avancer, sans renoncer aux priorités fixées. L'essentiel reste toujours de garantir la qualité du service public et la capacité à porter des projets utiles.

Tout au long de l'année, l'action municipale se poursuivra, fidèle à une ambition simple : œuvrer dans l'intérêt général et au service de tous dans un esprit de proximité et d'écoute.

Habituellement, au printemps, l'équipe municipale vient à votre rencontre pour échanger avec vous. Cette année, en raison d'une intervention chirurgicale qui limite temporairement ma mobilité, nous viendrons à votre rencontre après l'été. Ces moments d'échanges sont précieux, ils permettent de mieux comprendre les attentes, d'entendre les remarques, toutes examinées avec attention, même lorsque les réponses prennent du temps.

Dans quelques semaines, notre site internet fera peau neuve pour vous offrir une information plus claire, plus accessible et régulièrement actualisée. Elle facilitera l'accès à l'information et aux démarches du quotidien.

Enfin, permettez-moi de partager avec vous une belle histoire locale, pleine de sens : à l'occasion du 81^e anniversaire du D-Day, une habitante de Port-en-Bessin-Huppain, Maryvonne, a pu retrouver les descendants d'un soldat américain, Owen BADON, qui lui avait remis des documents d'identité en juin 1944. Grâce au travail de l'association « Généalogie ma passion », un lien a pu être établi avec sa famille. Sa fille a pu venir jusqu'à notre commune pour recevoir ces documents conservés depuis 81 ans. Un moment chargé d'émotion, symbole d'une mémoire vivante, d'une amitié entre les peuples et du respect mutuel qui doivent continuer de nous inspirer.

En ces temps troublés, où les tensions fragilisent parfois la cohésion et suscitent des questionnements sur notre démocratie, il est plus que jamais nécessaire de cultiver le dialogue, la bienveillance et le respect de chacun.

Très bel été à toutes et à tous.

Christophe VAN ROYE

Maire de Port en Bessin-Huppain



VIE MUNICIPALE

LES PROJETS

UN PÔLE DE SANTÉ À PORT EN BESSIN-HUPPAIN



Un projet de pôle de santé porté par un opérateur privé est actuellement en cours sur la commune de Port en Bessin-Huppain.

Face à une offre médicale en baisse sur son territoire, la commune de Port en Bessin-Huppain a lancé en avril 2024 un appel à projets visant à recruter un opérateur en charge de la conception-réalisation-commercialisation d'un pôle de santé : regrouper les acteurs au sein d'une structure commune apparaît comme une solution pour pérenniser une offre de soins de qualité sur le territoire.

La commune a fait le choix d'un portage privé pour les deux principales raisons suivantes : l'investissement financier nécessaire à ce type d'opération ne pouvait être supporté par la collectivité ; la nécessité d'expertise pour mener à bien ce type de projet. Le portage privé n'exclut pas néanmoins l'intervention de la collectivité qui s'est montrée « facilitatrice ». Pour permettre la réalisation de l'opération, la Ville s'est engagée à céder un terrain communal d'environ 1 200 m² à détacher de la parcelle de la Gendarmerie Nationale (rue Jean Bart). Par ailleurs, la commune sera associée aux étapes clés du projet.

La commune, en lien avec l'association des professionnels de santé de la commune « Port santé », a formalisé les objectifs suivants :

♥ Répondre aux besoins de la population et assurer la continuité des soins suite au départ à la retraite de deux des trois médecins. Le pôle de santé devra être configuré de manière à pouvoir organiser la continuité des soins.

♥ Disposer de locaux pour accueillir des permanences ponctuelles de professionnels spécialisés.

♥ Faciliter l'installation de nouveaux professionnels de santé attirés par la possibilité de travailler à plusieurs au sein d'un même espace et pouvoir leur proposer des loyers attractifs.

♥ Permettre aux professionnels de santé déjà en activité de se rapprocher au sein d'un même local moderne et fonctionnel.

♥ Renforcer la coordination et la concertation interprofessionnelle avec notamment la mise à disposition d'une salle de réunion permettant la

mise en œuvre du projet santé.

♥ Optimiser le parcours de soins du patient.

En décembre 2024, la commune délibérerait pour désigner CREADIMM SANTE comme lauréat de l'appel à projets.

Le concept de CREADIMM SANTE s'adresse aux professionnels de santé, médicaux et paramédicaux en leur proposant soit d'être locataire ou propriétaire de leur cabinet. Le projet s'appuie sur une coconstruction avec les professionnels de santé en activité sur la commune. Pour ce faire, CREADIMM SANTE a entamé une première phase de discussion avec les professionnels de santé pour connaître leurs besoins. En complément, CREADIMM SANTE cherche à identifier de nouveaux professionnels.

Un pôle de santé se développe et se livre en moyenne sur 3 ans, il est donc envisagé une ouverture prévisionnelle en fin d'année 2027.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Il est nécessaire d'intégrer à l'emprise du projet les 6 places de stationnement situées devant la Gendarmerie. À cette fin, une enquête publique est organisée du 7 au 28 juillet afin de permettre au conseil municipal de prononcer la désaffectation et le déclassement de ce parking à l'automne prochain. Des compensations seront examinées en parallèle du lancement du projet.

LANCEMENT D'ÉTUDES SUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE MARÉCHAL DE TOURVILLE (RD514)

La Ville a recruté un maître d'œuvre pour le réaménagement de l'avenue Maréchal de Tourville. Les études préparatoires ont récemment commencé et visent à définir le projet global de réaménagement de cet axe stratégique de la commune (apaisement de la circulation, organisation du stationnement, requalification des espaces publics, aménagement paysager, gestion des eaux de pluie, etc.)

VIE MUNICIPALE

FINANCES ET TRAVAUX

BUDGET MUNICIPAL 2025 : CONTRAINTES NATIONALES ET BAISSSE DES RECETTES

Le budget 2025 de Port en Bessin-Huppain s'inscrit dans un contexte national de contraintes financières. La municipalité s'efforce de maintenir un service public de qualité et de poursuivre ses projets structurants, tout en faisant face à la baisse des dotations de l'État et à l'augmentation des dépenses.

Pour faire face à cet effet ciseau, la municipalité a fait des arbitrages importants pour l'adoption d'un budget rigoureux permettant une réduction des dépenses de fonctionnement afin de :

- Compenser ces diminutions de recettes et les augmentations de certaines dépenses dues à la réglementation ;
- Financer les investissements déjà engagés ;
- Maintenir un niveau de service public cohérent au regard des besoins de la population ;
- Maintenir les taux d'imposition des ménages à un niveau stable.



Diminution des recettes de fonctionnement : Dont

- 30 000 euros prévisionnels au titre de la baisse des droits de mutation reversés par le département du Calvados ;
- 25 000 euros au titre de l'exonération de taxe foncière d'un établissement situé sur le territoire communal ;
- 8 000 euros pour la dotation globale de fonctionnement (DGF).



Augmentation des dépenses liées aux cotisations employeurs (retraite et santé) : + 22 000 euros.

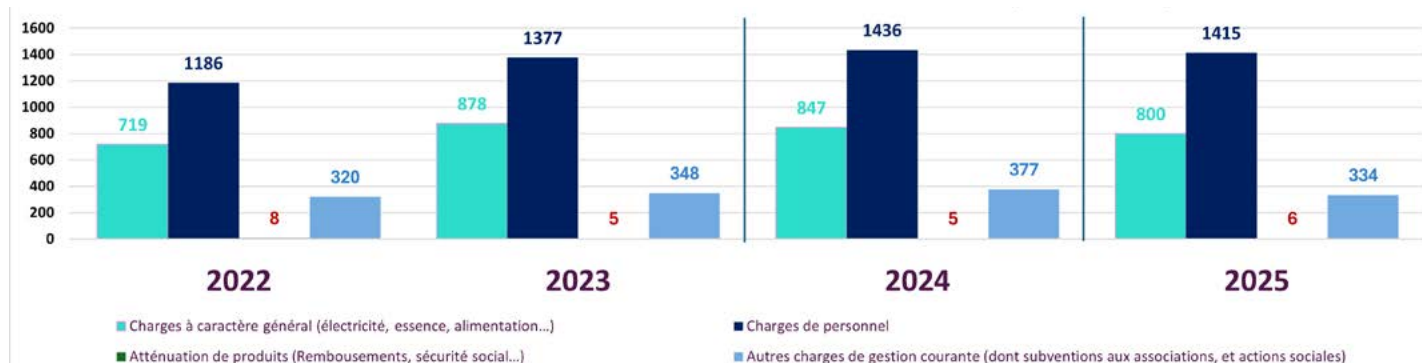


Les axes stratégiques retenus par la municipalité en 2025 sont les suivants :

- 1 Poursuite de la politique d'économie d'énergie ;
- 2 Poursuite de l'amélioration du cadre de vie ;
- 3 Amélioration de l'offre sportive à travers la rénovation des équipements sportifs ;
- 4 Modernisation et ré-organisation de certains services publics en vue d'une maîtrise de la masse salariale.

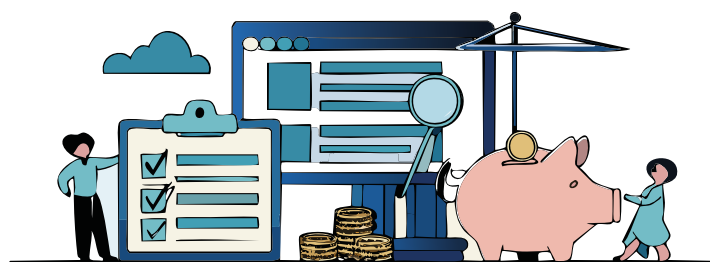
Évolution de la structure des dépenses de fonctionnement (en milliers d'€)

Dans une collectivité territoriale, la structure de fonctionnement organise les services et les compétences pour répondre aux besoins des citoyens.



Investissements portés par la collectivité en 2025 traduisant la mise en application de ces axes :

- Rénovation de l'éclairage public (candélabres énergivores de plus de 30 ans) permettant une économie de la consommation d'énergie d'environ 185 000 kilowattheurs (économie de 105 000 euros en 2024) pour un montant de : **93 000 euros**
- Effacement des réseaux aériens et mise en place des luminaires LED pour la rue de Villiers pour un montant de **96 000 euros**
- Réfection de la rue Nationale poursuivant ainsi l'aménagement et la mise en valeur du Vieux Port pour un montant de **262 000 euros**
- Réfection des terrains de tennis et mise en place d'un contrôle d'accès pour un montant de **87 000 euros**
- Poursuite de l'aménagement du stade de football par la pose de pare ballons et main courante pour un montant de **57 000 euros**
- Etudes préliminaires pour le réaménagement de l'avenue Maréchal de Tourville
- Refonte du site internet (en cours) pour un montant de **6 000 euros**
- Un programme de réfection de voirie communale pour un montant de **45 000 euros**



Pour conclure

Face aux prélèvements et contraintes budgétaires supplémentaires imposés aux communes, l'ensemble de l'équipe municipale est mobilisé pour poursuivre les projets structurants amorcés, réfléchir aux projets futurs et offrir un service public de qualité.

TRAVAUX RÉALISÉS DÉBUT 2025



réfection de la rue Nationale



effacement des réseaux aériens rue de Villiers



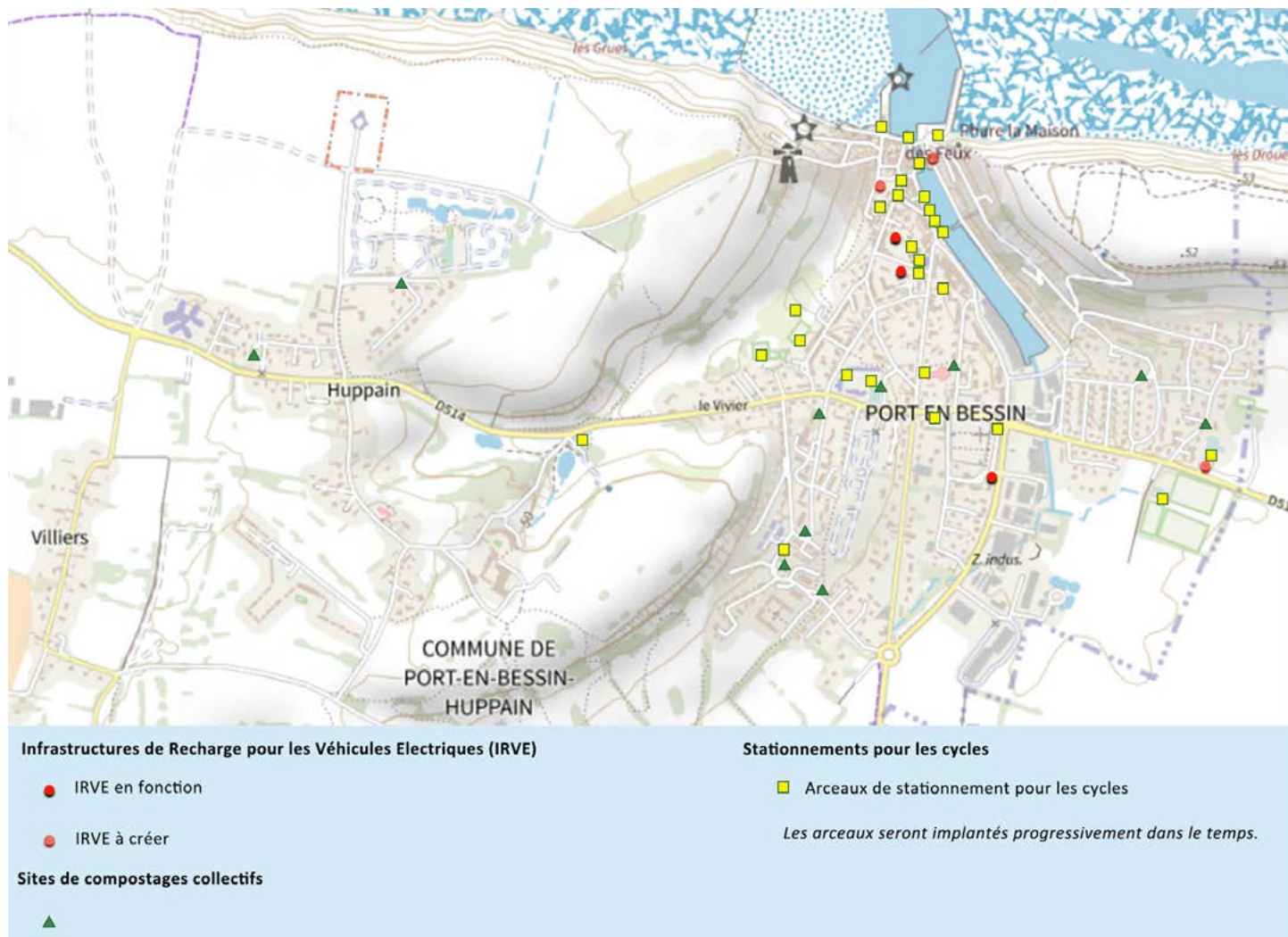
réfection des terrains de tennis



poursuite de l'aménagement du stade

VIE MUNICIPALE ENVIRONNEMENT

VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE



COMPOSTAGE COLLECTIF

Vous les avez peut-être aperçus, 10 sites de compostage partagé ont été installés sur le territoire communal (Cf. carte) afin de permettre à chacun de réduire ses biodéchets.

Fonctionnement d'un site de compostage partagé :

Chaque habitant qui participe au site est doté d'un bioseau qui lui permet de stocker ses épluchures avant d'aller les déposer dans le bac d'apport.



Pour assurer le bon fonctionnement du site, les maîtres composteurs du SEROC veillent régulièrement sur les sites de compostage avec les missions suivantes :

- brasser la matière
- vérifier et corriger les erreurs
- communiquer sur le site
- transférer le compost d'un bac à l'autre
- proposer la distribution aux habitants participants
- commander / se réapprovisionner en matière carbonée selon les situations.

Les bénéfices du compostage :

- réduire sa poubelle et ses odeurs
- partager un projet collectif avec ses voisins et créer du lien
- limiter l'émission de gaz à effet de serre et l'utilisation d'énergies comme l'eau ou l'électricité liée à une collecte véhiculée et à l'incinération
- jardiner, nourrir la terre et agir pour le vivant.

➤ **Pour avoir accès aux composteurs partagés :**

Il vous suffit de contacter le SEROC au 02 31 21 69 60



TRAVAUX DE DRAGAGE D'ENTRETIEN

De février à avril 2025, le Département du Calvados a engagé une opération de dragage dans le port. Elle était essentielle pour maintenir la hauteur d'eau et permettre l'exploitation du port dans des conditions optimales.

Le dragage concernait l'avant-port (chenal et zones de mouillages), le premier bassin et les trois quarts du second bassin. Il avait pour but de retrouver une hauteur d'eau satisfaisante pour les activités de pêche et de plaisance et de préparer, dans l'avant-port, l'opération de réfection des môles qui démarrera en 2025. Le dernier dragage similaire remonte à l'hiver 2016-2017.

Cette campagne de dragage est régie par l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2016 qui autorise les opérations de dragage uniquement de novembre à mars, mais aussi, en fonction de l'activité de pêche et de la saison de la coquille Saint-Jacques, ce qui explique une intervention après la période des fêtes de fin d'année. Elle a fait l'objet d'une autorisation préalable auprès de la DDTM.

22 000 m³ de matériaux ont été extraits et clapés en mer.



Ces travaux ont permis de rétablir une profondeur d'eau comprise entre 4 et 6m en fonction des marnages. Les zones situées le long des quais étaient particulièrement envasées. Ce dragage a donc permis de faciliter l'organisation des débarques des chalutiers. Il a également augmenté la durée de flotaion des bateaux de plaisance dans l'avant-port.

Le Département du Calvados a financé cette opération à hauteur d'1 300 000 € TTC.



#RÉEMPLOI COLLECTE

de vêtements et matériel de sport

POINTS DE COLLECTE :

BAYEUX

- ▶ Complexe Eindhoven **JUIN**
- ▶ Salle du COSEC **JUILLET**
- ▶ Stade Henry Jeanne **JUIN**
- ▶ Collégium **JUILLET**
- ▶ Salle Yvan Mainini **JUIN**
- ▶ 3 DIX HUIT **JUILLET**

PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN

- ▶ Service jeunesse, Place Cousteau **JUIN JUILLET**

SAINT-VIGOR-LE-GRAND

- ▶ Préau du boudrome, rue Saint-Sulpice **JUIN JUILLET**

Du **2 JUIN** au **31 JUILLET 2025**

Plus d'infos

COLLECTE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Chaque année, des milliers d'équipements sportifs dorment dans les placards ou finissent à la déchetterie, alors qu'ils pourraient avoir une seconde vie.

C'est pourquoi, Bayeux Intercom organise une grande collecte d'équipements sportifs afin de les remettre en circulation lors d'une bourse solidaire en marge des forums des associations et en communiquant sur l'offre du rayon sport du magasin «À Tout Petit Prix» de la BACER à Bayeux.

Ce qui est collecté : tous les équipements non électriques, en bon état, réutilisables (ballons, maillots, raquettes, combinaisons, rollers, sacs à dos, etc.)

Ce qui n'est pas collecté : casques de vélo, bombes d'équitation ou tout matériel endommagé

Où et quand donner : en juin et en juillet au Service Jeunesse.

LA ROYALE : UNE RÉSIDENCE AUTONOMIE



Située dans un environnement calme, à proximité du centre-ville et des commerces, La Royale est un établissement pour personnes âgées autonomes de plus de 60 ans.

Cette résidence est un lieu de vie adapté pour les séniors souhaitant conserver leur autonomie tout en ayant accès à un accompagnement léger.

Elles parlent de La Royale...



Marie-Thérèse
MERCERON

Je suis arrivée à La Royale il y a moins d'un an. J'habitais en Charente-Maritime. L'idée de quitter ma maison a mis du temps à murir. Je l'aimais beaucoup mais après mon opération des hanches, je ne pouvais plus l'entretenir... Je voulais aussi faciliter la vie de mes enfants en me rapprochant d'eux.

Mon fils travaille à Port en Bessin-Huppain, il s'est renseigné et m'a proposé de m'installer à La Royale.

Au début de mon installation, c'était un peu difficile. Il faut le temps de se faire des connaissances. Je participe aux activités proposées. Il y a la gym deux fois par semaine. J'essaie de ne pas la louper. C'est bon pour la santé et ça me fait rentrer dans le groupe.

Je reste autonome et, chaque matin, je marche une demi-heure pour aller faire mes courses avec mon chariot.

Je suis en admiration devant les oiseaux qui passent devant ma fenêtre. Je leur donne des miettes de pain et siffle pour les attirer.



Claude THOMINES

Cela fait bientôt 4 ans que j'ai emménagé à La Royale. J'ai sauté le pas pour mes 90 ans. J'y venais fréquemment passer du temps avec ma cousine qui regrettait juste de ne pas s'y être installée plus tôt. Cela m'a donné envie d'y habiter à mon tour.

J'ai choisi le type d'appartement dans lequel je désirais vivre et dès que l'un d'entre eux s'est libéré, je m'y suis installée. J'ai laissé tous mes meubles dans mon ancienne maison et n'ai emporté que mon lit. Je ne voulais pas être encombrée par les meubles.

Je me sens bien à La Royale. Mon logement est confortable et je m'y sens en sécurité. Je me sens protégée. J'aime les activités et les sorties qu'on nous propose. À notre table, on rit beaucoup et, en sortie, les plus valides soutiennent ceux qui ont plus de mal à marcher.

Je ne regrette pas d'avoir quitté ma maison. Elle était située rue du Phare et cela devenait difficile de tirer mon caddie.

Véritable substitut du domicile, la résidence se compose de 44 logements allant du F1 (32 m²), F1 bis (38 m²) au F2 (51 m²).

Réhabilitée en 2022, La Royale offre à ses résidents un équilibre entre intimité et convivialité dans un cadre sécurisé et confortable. La présence de personnel en journée et un dispositif d'appel d'urgence se veulent rassurants pour les résidents et pour leurs proches.

Des services collectifs permettent également à ceux qui le souhaitent de bénéficier de portages de repas, de livraisons de courses, de service de blanchisserie, d'aide aux démarches administratives via l'espace Point Info 14 / France services en mairie.

Au sein de la résidence, des animations, des ateliers manuels, de la gym douce, des sorties culturelles ou gourmandes créent une atmosphère conviviale et dynamique, propice au lien social et à la qualité de vie.

Vivre ensemble tout en restant autonome et indépendant, c'est une réponse à l'isolement et un moyen d'encourager l'épanouissement de chacun.

Venez découvrir la résidence lors des prochaines portes ouvertes



RDV LES 17 & 19 SEPTEMBRE PORTES OUVERTES RÉSIDENTE LA ROYALE

Vous avez plus de 60 ans, vous êtes autonome, vous souhaitez vivre dans un environnement sécurisé et confortable ?

La Royale accueille des séniors, seuls ou en couple. Cette résidence conviviale, récemment réhabilitée propose des appartements, du F1 au F2, bénéficiant d'un espace cuisine, douche accès PMR, pièce de vie et/ou chambre supplémentaire (de 31 m² à 51 m²).



Envie de découvrir
une résidence
autonomie ?

Venez visiter La
Royale

Inscrivez-vous
auprès de la mairie
Tél : 02 31 21 72 12

ou par mail :
ccas@portenbessin-
huppain.fr

Les 17 et 19 septembre
De 10h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00

RÉSIDENTE LA ROYALE
4 rue Jean Bart
14520 PORT EN BESSIN-
HUPPAIN

SERVICES

Téléassistance, Animations,
Portage de repas,
Blanchisserie, etc.

VIE MUNICIPALE

SERVICE À LA POPULATION

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Dès vos 18 ans, vous êtes inscrit automatiquement sur la liste électorale de la commune que vous avez indiquée lors de votre recensement citoyen. Cependant, si vous avez déménagé et que vous voulez voter dans votre nouvelle commune, vous devez vous inscrire auprès de votre nouvelle mairie.

Pour toutes vos démarches relatives aux listes électorales, rendez-vous sur le portail dédié aux élections : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/>

JE VERIFIE MA SITUATION ELECTORALE

Vous pouvez vérifier en ligne votre inscription et retrouver l'adresse du bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit, votre numéro national d'électeur et les procurations reçues ou données grâce au téléservice « interroger sa situation électorale ».

JE SOUHAITE M'INSCRIRE SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives :

- ♥ Avoir le droit de vote
- ♥ Avoir une attache avec la commune

À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents :

- ♥ Un justificatif de votre identité (par exemple votre carte nationale d'identité)
- ♥ Un justificatif de votre lien avec la commune de vote (par exemple votre facture d'électricité comme justificatif de domicile)

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur les listes électorales grâce au téléservice « Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales ».

Il est également possible de s'inscrire sur les listes électorales de sa commune en se rendant à la mairie. Il faudra fournir les justificatifs cités ci-dessus et un formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription qui est disponible en mairie.



VIE LOCALE

SERVICE JEUNESSE ET SPORT

LE LOCAL JEUNES DRESSE SON BILAN



LOCAL JEUNES 2024-2025

49 jeunes inscrits

~ 20 jeunes /
vendredi

Cette année, le local jeunes a une nouvelle fois mis en valeur le bon vivre-ensemble et la cohésion.

A travers des soirées à thèmes, les enfants ont pu partager de bons moments et créer de jolis souvenirs



communs. Que ce soit lors de la soirée raclette, de la soirée crêpes ou encore de la soirée italienne, les jeunes ont échangé et appris les uns des autres.

Le local jeunes a également proposé différentes activités en dehors du centre de loisirs. Ces sorties sont toujours l'occasion de découvrir de nouveaux environnements. Aller à un match de basket, au Foot Indoor ou encore à la Prison Island est pour beaucoup l'occasion de vivre de véritables aventures.



JOURNÉE PARC ASTÉRIX

24 jeunes

Une journée mémorable pour le local jeunes et des souvenirs partagés avec un groupe de la maison des jeunes de Saint-Vigor-le-Grand, une collaboration fructueuse !

Pour ces deux grandes sorties, les jeunes étaient très impliqués et ont fait preuve d'une grande détermination.

En effet, pour aider à financer ces projets, les adhérents du local et leurs parents ont organisé des lotos, des tombolas et des stands buvettes lors d'événements communaux tels que Le Goût du Large ou la journée du numérique.

En plus de rendre ces voyages plus accessibles, les enfants ont compris et appris d'eux-mêmes les notions budgétaires et la gestion du portefeuille. Le travail a payé, les jeunes en ont profité !

Il y a eu deux temps forts et une journée au Parc Astérix

Cette édition spéciale 20ème à l'expérimenté, ils ont profité l'année prochaine pour le

SÉJOUR À LA MONTAGNE

32 jeunes
(10/17 ans)



cette année : le mythique séjour au ski
stérix.

e anniversaire fut un réel succès, du débutant
ofité d'un cadre exceptionnel. Rendez-vous
vingt-et-unième séjour à la montagne.



LES VACANCES D'ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS

Du 7 juillet au 22 août, le centre vous accueille pour partager des moments conviviaux et profiter des différentes activités que nous proposons aux jeunes et enfants.

Sport, culture, aventure sont les maitres-mots pour cette année.

La nouvelle équipe d'animateurs vous attend avec impatience. Dès l'ouverture des inscriptions, nous avons remarqué votre envie de nous rejoindre et nous vous en remercions !

1^{ER} TRAIL OMAHA BEACH GOLF CLUB



Le dimanche 2 mars dernier, 250 coureurs et marcheurs ont participé à la première édition du Trail Omaha Beach Golf Club qui était organisée par l'Office Municipal des Sports et l'Omaha Beach Golf Club. Tous ont été séduits par le parcours aux paysages époustoufflants.

ans vos agendas

à noter



LE FORUM DES ASSOCIATIONS : samedi 13 septembre 2025 - salle Henri Thiebot - de 9h à 12h



ÇA TE DIT NIGHT FEVER : samedi 10 janvier 2026 - salle Bernard Blachet - à partir de 17h30

le club Vik'azim organisera sa troisième et dernière course d'orientation à Port en Bessin-Huppain



©Florian Rochereuil

VIE LOCALE

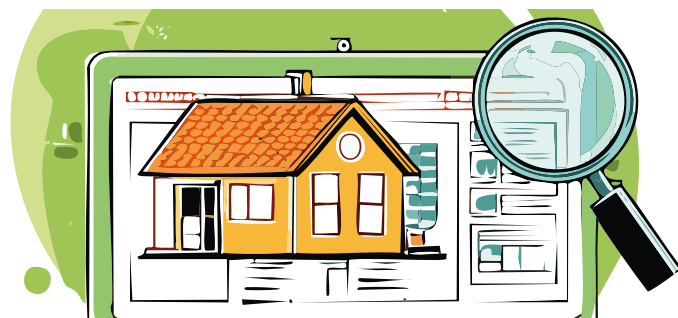
ESPACE FRANCE SERVICES

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL – BUREAU ENREGISTREUR

Le Point Info 14 / France services est désormais bureau enregistreur pour les demandes de logement social en soutien des bailleurs sociaux et du CCAS de Bayeux.

En effet, vous pouvez déposer votre demande de logement social en vous adressant au Point Info 14 / France Services de Port en Bessin-Huppain. L'agent vous accompagnera dans votre démarche et saura répondre à vos questions concernant le parc social, les conditions d'attribution et les délais d'attente. La prise de rendez-vous se fait à l'accueil de la mairie et du Point Info 14 / France Services ou par téléphone au 02.31.21.72.12.

L'agent du Point Info 14 / France Services pourra également vous accompagner pour votre demande d'allocation logement et pour votre demande de financement de votre dépôt de garantie si nécessaire, une fois le logement attribué.



en bref

174 logements sociaux à Port en Bessin-Huppain

Bailleurs : Inolya et Partélios.

Délais d'attribution : variables, en moyenne 14 mois.

JOURNEE DU NUMERIQUE 26 AVRIL 2025



Le 26 avril 2025 a eu lieu la première édition de la Journée du Numérique au Centre Culturel. Cette journée a été organisée par le Centre Culturel, le Point Info 14 / France Services et le Service Jeunesse de la Ville.

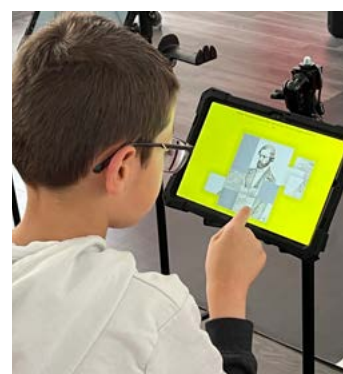
La Journée du Numérique était l'occasion de faire découvrir au plus grand nombre l'étendue des possibilités autour du numérique,

autant pour la culture grâce à la Micro-Folie du Bessin que pour les démarches administratives avec le Point Info 14 / France Services que pour le loisir avec le service jeunesse.

Le service des impôts des particuliers (DGFiP), l'Assurance Maladie et les Conseillers Numériques du Conseil Départemental du Calvados étaient présents en proposant différents ateliers. La DGFiP a présenté l'espace

personnel et le site impôts.gouv, l'Assurance Maladie a présenté le compte Améli et les Conseillers Numériques ont proposé des ateliers robotiques et casques de réalité virtuelle. Il était également proposé une chasse aux trésors numériques tout au long de la journée ainsi que trois musées numériques entre 14h et 17h.

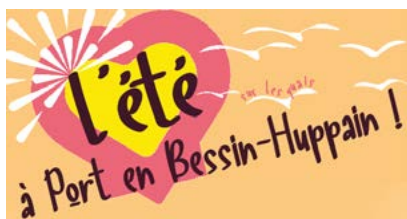
Cette première édition a rencontré du succès et sera reconduite l'année prochaine



avec des nouveautés à vous présenter. Nous espérons vous y voir nombreux.

VIE CULTURELLE ET ANIMATIONS

AGENDA DE L'ÉTÉ



DU 4 AU 31 JUILLET

Exposition : *Des hommes et la mer, L'ALLIANCE* – Centre culturel Léopold Sedar Senghor

DU 7 AU 27 JUILLET

Exposition : Œuvres des Peintres du Bessin – Galerie du quai

11 JUILLET à 18h

Marché nocturne – Quai Philippe Oblet

14 JUILLET à 20h30

Feu d'artifice proposé par la commune de Port en Bessin-Huppain – Avant-port

15 JUILLET à 21h

Concert sur les Quais : Thomas Cappé – rue Michel Lefournier

17 JUILLET à 20h30

Concert : Britten Youth String Orchestra proposé par l'ADTLB – Église Saint André

18 JUILLET de 18h à 23h

Marché nocturne – Quai Philippe Oblet

Feu d'artifice proposé par l'Office de Tourisme de Bayeux Intercom – Avant-port

22 JUILLET à 21h

Concert sur les Quais : Mannheim – Place de la Fontaine

25 JUILLET de 18h à 23h

Marché nocturne – Quai Philippe Oblet

Feu d'artifice proposé par l'Office de Tourisme de Bayeux Intercom – Avant-port

27 JUILLET

La Fête du Port par Bayeux Shopping – quai Félix Faure

DU 28 JUILLET AU 3 AOÛT

Exposition : Œuvres de Patrick Bisson – Galerie du Quai

29 JUILLET à 21h

Concert sur les Quais : Kala – Place de la Fontaine

1^{er} AOÛT de 18h à 23h

Marché nocturne – Quai Philippe Oblet

Feu d'artifice proposé par l'Office de Tourisme de Bayeux Intercom – Avant-port

3 AOÛT à 17h00

Comédie musicale : *Hôtel des Roches Noires* interprétée par Le théâtre du Damier, proposée par l'ADTLB – Salle des fêtes

DU 2 AU 24 AOÛT

Exposition : Œuvres de Rodolphe Le Cornec – Centre culturel Léopold Sedar Senghor

DU 4 AU 10 AOÛT

Exposition : Œuvres des artistes de la Tour Vauban – Galerie du Quai

5 AOÛT à 21h

Concert sur les Quais : Kinzee – Place de la Fontaine

8 AOÛT de 18h à 23h

Marché nocturne – Quai Philippe Oblet

Feu d'artifice proposé par l'Office de Tourisme de Bayeux Intercom – Avant-port

DU 11 AU 17 AOÛT

Exposition : Œuvres de Lydia Chevalier – Galerie du Quai

12 AOÛT à 21h

Concert sur les Quais : Les Dépanneurs – entre les deux bassins

15 AOÛT de 18h à 23h

Marché nocturne – Quai Philippe Oblet

Feu d'artifice proposé par l'Office de Tourisme de Bayeux Intercom – Avant-port

19 AOÛT à 21h

Concert sur les Quais : Bleu Pétrol – entre les deux bassins

22 AOÛT de 18h à 23h

Marché nocturne – Quai Philippe Oblet

Feu d'artifice proposé par l'Office de Tourisme de Bayeux Intercom – Avant-port

26 AOÛT à 21h

Concert sur les Quais : Blues Butchers – Rue Michel Lefournier

29 AOÛT de 18h à 23h

Marché nocturne – Quai Philippe Oblet

Feu d'artifice proposé par l'Office de Tourisme de Bayeux Intercom – Avant-port

Retrouvez toutes les informations détaillées sur le site internet de la commune ou sur l'application Citykomi !



À LA MICRO-FOLIE DU BESSIN

Chaque semaine, retrouvez les ateliers de la Micro-Folie :

musée numérique, réalité virtuelle, Fab Lab...

Plus d'infos : www.portenbessin-huppain.fr

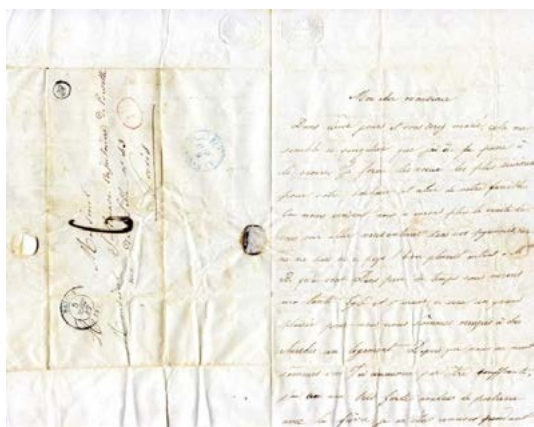
HISTOIRE

1842 : DES LETTRES, TÉMOINS DE L'HISTOIRE (seconde partie)

LE FONCTIONNEMENT DE LA POSTE RURALE

Nous avons lu au mois de janvier des extraits de lettres du maréchal de Grouchy et de Jules Trolley de Roques. Elles nous permettent d'illustrer le fonctionnement de la poste rurale dans le Bessin.

Les lettres au XIX^{ème} siècle, ne sont pas des feuilles écrites glissées dans une enveloppe : l'enveloppe inventée vers 1840 n'est pas encore objet courant. Les lettres sont encore des feuilles écrites sur un seul côté qui, une fois pliées, deviennent enveloppes, d'où le nom de pli employé parfois pour désigner une lettre. D'où aussi l'habitude d'utiliser les moindres recoins de la feuille pour ne pas ajouter du poids à cet origami en utilisant une seconde feuille.



Lettre de Noémie de Grouchy @collection D. Poisson



Au recto de la lettre, on trouve le cachet de départ

Ainsi, cette lettre a été postée le 3 septembre 1842 à Paris, département 60 (ancien numéro du département de la Seine), dans le bureau de poste du quartier G (lettre entre parenthèse dans le cachet rond) situé à l'angle de la rue Mazarine et de la rue de Seine.

Elle est taxée 6 décimes tarif en vigueur + 1 décime, (chiffre suivi de la lettre D dans l'ovale), apposé sur toute lettre originaire ou à destination rurale, somme destinée à financer le service des facteurs ruraux, car il n'y a pas encore de bureau de poste à Port-en-Bessin. Si l'application du décime rural est justifiée par la collecte de la lettre en zone rurale le timbre est frappé en rouge ; si la taxe est justifiée

par la distribution de la lettre en zone rurale, la frappe est en noir.



Au verso de la lettre, le cachet d'arrivée type 15, utilisé à partir de 1838, remplacement progressif à partir de 1868. Date d'arrivée à Bayeux, le 4 septembre 1842.

En effet, afin de rompre l'isolement des campagnes, l'administration des Postes a instauré le 1^{er} avril 1830 un service rural dans les communes dépourvues d'un bureau de poste. Cinq mille facteurs ruraux sont recrutés parmi les anciens soldats pour distribuer les lettres, tous les deux jours, sur tout le territoire. Le service devient quotidien en 1832.

À l'origine, les textes fondateurs de 1830 avaient établi le projet de 5 000 facteurs parcourant chacun 20 kilomètres par jour, mais en 1866, Édouard Vandal, directeur général des Postes, déplorait qu'un tiers des tournées dépasse largement les 28 kilomètres. Ainsi, le facteur de Crépon effectue une tournée journalière de 32 km, à pied bien sûr !



Henri Lew 1898

Pour être reconnu des habitants, le facteur porte un uniforme : une blouse bleue à collet rouge officialisée par l'Administration en 1835.

Port-en-Bessin ne disposant pas encore d'un bureau de poste, un facteur du bureau de Bayeux venait à pied relever la boîte aux lettres et devait apposer sur le courrier puis sur un document administratif, la preuve de son passage avec le timbre-cachet disposé à l'intérieur de la boîte aux lettres du lieu.

Les indicatifs de boîtes aux lettres rurales sont en effet un moyen utilisé par l'administration postale pour vérifier si le facteur a effectué sa tournée. Dès 1830 on identifie toutes les boîtes aux lettres rurales en attribuant à chaque boîte une lettre alphabétique dans l'ordre de la tournée. Dans chaque boîte on place un timbre-cachet portant la lettre attribuée¹. C'est ce timbre que le facteur doit appliquer sur les lettres qu'il ramasse dans les différentes boîtes et sur le document de l'administration.

En 1849, le timbre à 20 centimes marque une réforme postale menée par Etienne Arago, directeur des postes, qui s'est inspiré de la réforme faite par les Anglais : paiement d'avance du transport signifié par un timbre et paiement qui n'est plus proportionnel à la distance. L'oblitération normale sur ce timbre était un losange de points avec petits chiffres, à partir du 1^{er} janvier 1852 en remplacement du cachet grille comme on peut le voir sur les documents suivants.



Cachet grille

Les deux lettres présentées envoyées à Bordeaux et à Beaune ont été écrites par Edmond Fauconnier². Le timbre a changé avec la chute de Napoléon, l'instauration de la III^e République et l'augmentation du tarif postal. De plus, il n'est plus question de la lettre C car un bureau de poste a été créé à Port en 1866.



En revanche les petites communes sans bureau de poste gardent une lettre pour distinguer leur boîte rurale comme le B sur cette autre lettre.

Cette lettre a été déposée le 22 mai 1866 dans une commune identifiée par le cachet B, dépendant du bureau de poste de Port-en-Bessin et cachet-date type 22 du bureau distributeur.

Le cachet d'oblitération est un cachet gros chiffre, le cachet petit chiffre ayant été jugé peu lisible. Les chiffres au centre du losange sont le code attribué au bureau de poste (4639 pour Port)

Le bureau de poste de Port créé en 1866 était un bureau de réception et distribution du courrier dépendant du bureau de recette de Bayeux créé deux ans plus tôt, lequel pouvait faire toutes les opérations postales.

Mais, au-delà de ces lettres quelque peu particulières, gardez surtout présent à l'esprit que, si derrière les murs se cache l'Histoire, derrière chaque écrit, il y a aussi une histoire. Les lettres ne sont pas que des papiers à recycler. Ce sont des Archives.

Any Allard et Dominique Poisson.

Sources :

marcophilie.org

Colombes philatélie et la revue CPC 247

Voilà le facteur, publication du musée de la Poste

Riches S. Le facteur rural au travail : le cas de dix-huit tournées ornaïses (XIX^e-XX^e siècles). Actes du 127^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Nancy, 2002.

² Edmond Alexandre Fauconnier (Bayeux 1824 -1894) qui a écrit ces lettres, était marchand de vins à Port puis à Bayeux. Il a habité avec sa famille Chemin de Ronde Est (Le Pollet) entre 1851 et 1861, puis Route départementale (route de Bayeux) entre 1861 et 1876. Il vivra ensuite, rue de la Bretagne à Bayeux entre 1876 et 1894 date de son décès. La lettre envoyée à Beaune est adressée à Messieurs Maire et fils, négociant en vins, entreprise très ancienne qui existe encore de nos jours.

¹ Timbre-cachet C pour la boîte rurale de Port-en-Bessin. ©

PORT EN BESSIN - HUPPAIN

**EN DIRECT SUR
VOTRE SMARTPHONE !**

Toute l'actualité
de la mairie de
**PORT EN BESSIN
- HUPPAIN** en
temps réel

Avec Citykomi®,
l'application des
collectivités
**zéro pub
zéro donnée
personnelle.**

- 1** TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
CITYKOMI®
C'est gratuit !
- 2** FLASHEZ
CE QR CODE
pour vous
abonner
- 3** RECEVEZ
VOS ALERTES
EN DIRECT
sur votre
smartphone

Mairie de Port-en-Bessin - Huppain
15 Rue Docteur Camille Huet
14520 PORT EN BESSIN-HUPPAIN
02 31 21 72 12

GuidiGO

en autonomie ...

... découverte culturelle historique
de la cité portaise

GRATUIT